Décision 21-DCC-37 du 03 mars 2021

relative à la prise de contrôle conjoint d'un portefeuille immobilier constitué de neuf centres d'hôtellerie en plein air par les sociétés Primonial et Atland

Posted on: 05 mars 2021 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupes Primonial et Atland
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Lire

Le texte intégral

218.41 Ko